

Responsable administratif et financier (F/H) au sein du pôle régional de l'immobilier de l'État à Lyon

Ref : MEF_2023-10073

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

DRFIP Rhône

Direction Régionale des

Finances publiques

Auvergne Rhône Alpes et du

département du Rhône

Localisation

Rhône (69), France

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Date limite de candidature : 11/08/2023

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Confirmé

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non

Télétravail possible

Oui

Vos missions en quelques mots

De manière expérimentale, depuis le 1er novembre 2022 et placé sous l'autorité du Responsable régional de la politique immobilière de l'État (RRPIE), le pôle régional de l'immobilier de l'État (PRIE) est composé de 25 personnes regroupés en trois services : la

mission régionale de la politique immobilière de l'État - MRPIE, les services locaux des domaines (SLD) des départements de l'Ardèche, du Cantal, de la Haute-Loire et du Rhône et le pôle de gestion domaniale (PGD) de Lyon.

Le PRIE couvre ainsi la gestion stratégique des actifs immobiliers de l'État, l'administration des biens propriété de l'État ou occupés par ce dernier (baux professionnels, baux de logements, titres d'occupation du domaine privé de l'État et les redevances domaniales associées). Il s'inscrit dans les trois objectifs gouvernementaux d'efficacité des services publics, de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de réduction de l'empreinte environnementale.

Profil recherché

Directement placé sous l'autorité du Responsable régional de la politique immobilière de l'État (RRPIE) et de son adjointe, le profil recherché sur ce poste est le suivant :

Formation et compétences :

Cadre administratif titulaire ou contractuel ayant une formation ou une expérience en gestion administrative et comptable. Une expérience en passation de marchés publics en matière immobilière, serait un plus.

Expériences ou savoir-faire :

- Piloter la gestion administrative du PRIE : coordonner et administrer les différents tableaux de bord, élaborer les différentes notes, supports de présentation, bilans, suivi d'indicateurs, dossiers et fiches immobilières, coordonner les déplacements et les réunions,
- Prendre en charge les consultations dans le cadre de bons de commandes ou de marchés publics, y compris l'exécution financière par la saisine et le suivi dans Chorus formulaire,
- Prendre en charge d'éventuelles procédures de passation des marchés publics non couverts par un accord cadre national ou régional, assurer leur suivi et garantir leur bon déroulement,
- Assurer l'exécution de la programmation des budgets délégués et le contrôle interne de gestion,
- Rédiger des supports de communication à usage interne et externe,
- Participer aux politiques immobilières et activité portées par le PRIE.

Aptitudes et qualités :

- Qualités rédactionnelles (rapports, notes) ;
- Capacité d'adaptation et de synthèse ;
- Diplomatie et aisance relationnelle ;

- Réactivité et adaptabilité ;
- Sens du travail en équipe, en réseau interdisciplinaire et interministériel.

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 6 Licence/diplômes équivalents

Éléments de candidature

Personne à contacter

christelle.prayet@dgif.finances.gouv.fr

À propos de l'offre

Fondement juridique

Pour les candidats fonctionnaires, et selon le corps d'origine détenu, le recrutement pourra s'effectuer dans le cadre d'un détachement à équivalence de grade avec celui détenu dans l'administration d'origine et à l'échelon comportant un indice égal ou immédiatement supérieur à celui détenu précédemment, d'une affectation ou d'une PNA.

Pour les candidats non fonctionnaires, le recrutement sera établi dans le cadre l'article L332-2-2° du CGFP d'un CDD de 3 ans régi par l'article 4-2 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée. La rémunération proposée sera déterminée en fonction notamment du niveau de diplôme et de l'expérience professionnelle du candidat.
Au sein de la DGFIP, l'emploi est calibré « Catégorie A ».

Statut du poste

Vacant à partir du 01/07/2023

Métier de référence

Chargée / Chargé de la politique immobilière de l'Etat

Qui sommes nous ?

Créée par le décret n°2008-310 du 3 avril 2008, la direction générale des finances publiques (DGFIP) est chargée de nombreuses missions dont elle assure la conception et la mise en œuvre. Elle dispose à cette fin de services centraux et d'un important réseau déconcentré,

présent sur l'ensemble du territoire national, en métropole et dans les outre-mer.

La DGFIP est une administration d'autorité au cœur du fonctionnement de l'État et des finances publiques, interlocutrice privilégiée des entreprises et des collectivités locales. Chacun de ses agents incarne cette image du service public d'État, avec ses valeurs d'intégrité, de neutralité et de secret professionnel.

Les directions départementales et régionales des finances publiques sont principalement chargées des missions suivantes :

- missions fiscales : assiette, contrôle et recouvrement des impôts, cotisations et taxes de toute nature, tenue du cadastre et de la publicité foncière ;

- missions de gestion publique : contrôle et paiement des dépenses publiques, production des comptes de l'État, établissements, vérification de l'utilisation des fonds publics, opérations de trésorerie de l'État, gestion des dépôts de fonds et activité de préposé de la Caisse des dépôts et consignations, gestion domaniale, action économique et financière.

Les directions régionales des finances publiques exercent également des missions spécifiques au plan régional : expertise économique et financière des investissements publics, autorité de certification, tutelle sur les ordres régionaux des experts-comptables. Des structures à compétence supra-départementale leur sont rattachées.

Certaines missions relèvent, en outre, directement du directeur régional des finances publiques : politique immobilière de l'État (mission régionale de la politique immobilière de l'État - MRPIE), contrôle budgétaire régional (CBR).